

Lettre "économie et eau" du 18 mai 2020



Covid 19 crise et relance économique : la piste des investissements pour l'environnement et la sécurité sanitaire

Crise économique 2007-2008 et crise actuelle : deux situations complètement différentes

La crise financière qui débute en 2007 tient son origine de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (la Fed) au cours des années 2000 et d'innovations financières mal maîtrisées.

La crise liée au Covid 19 est fondamentalement différente.

Dans la première phase de la crise, lors du confinement, il s'est agi d'une crise à la fois de l'offre et de la demande. L'offre diminue parce que les entreprises ferment ou font travailler moins de salariés pour les protéger du virus. La demande recule, parce que les gens restent chez eux et le nombre des biens et services qu'ils consomment habituellement ne sont plus disponibles.

Cette crise de l'offre et de la demande risque de durer plusieurs mois voire plusieurs années.

Une relance sera évidemment nécessaire et l'Etat comme les collectivités locales vont devoir y tenir leurs rôles même si pour financer ces plans, les états vont devoir d'autant plus s'endetter que les recettes fiscales vont chuter en raison de la récession.

La voie d'une « relance verte »

Les partisans d'une relance verte y voient la possibilité de créer de l'emploi et de l'activité économique tout en baissant les émissions de CO2 et en améliorant la qualité de vie. Parmi les propositions concrètes directement applicables, on peut citer (source : [Le Monde](#)) :

- Un plan pour la rénovation globale des bâtiments ;
- Développer le fret ferroviaire ;
- Une filière batteries made in Europe ;
- Soutenir l'électrification des véhicules ;
- Accélérer le développement du vélo ;
- Relocaliser la production d'énergies renouvelables ;
- Améliorer l'autonomie du pays en protéines.

Déclinaison de la relance verte dans le domaine de l'eau

La déclinaison ou différents éléments complémentaires de la relance verte dans le domaine de l'eau peut se faire comme suit :

- Rénovation et renouvellement des infrastructures des services d'eau et d'assainissement ;
- Augmentation des rendements de réseaux d'eaux ;
- Réduction des fuites et des casses au niveau des réseaux d'assainissement ;
- Gestion des surverses unitaires ;
- Développement d'aménagement à l'aide de solutions fondées sur la nature ;

- Economie et récupération d'énergie au niveau des infrastructures relatives à la gestion du petit et grand cycle de l'eau ;
- Valorisation et récupération des sous-produits des Usines de Traitement de l'Eau Potable et à des Stations de Traitement des Eaux Usées ;
- Réutilisation des eaux usées ;
- Sécurisation de la filière boues par rapport aux risques bactériologiques et viraux ;
- Autocontrôle et auto-surveillance des installations de traitement d'eaux usées ;
- Gestion et auto-surveillance des réseaux d'eau et d'assainissement ;
- Aménagement et protection des écosystèmes aquatiques pour préserver la Biodiversité ;
- Développement, formation et revalorisation des métiers relatifs aux points évoqués précédemment...

Déclinaison de la relance verte dans le domaine sanitaire

Dans le domaine sanitaire, les pistes relatives à l'eau sont les suivantes :

- Multiplier les installations de lavage des mains sur la voie publique et les établissements recevant du public ainsi que les entreprises et commerces ;
- Retours des bains-douches publics à destination des populations fragiles ;
- Développement, formation et revalorisation des métiers relatifs à l'hygiène ;
- Nettoyage des bâtiments et des postes de travail ;
- Gestions des déchets ;
- Aménagement des bâtiments permettant de respecter les gestes barrières et les pratiques d'hygiène...

Chiffres Marquants :

- *Crise sanitaire : l'Agence de l'Eau RMC prend des mesures exceptionnelles pour soutenir les maîtres d'ouvrage publics et privés dont l'impact financier représente environ 60 M€ pour l'Agence en 2020.*
- *Agence de l'Eau Rhin-Meuse : En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'Agence de l'Eau s'est élevé à plus de 154 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.*

Sommaire

- ↳ [analyse économique et décision](#)
 - ↳ [dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques](#)
 - ↳ [tarification de l'eau](#)
 - ↳ [valeurs de l'environnement](#)
-

ANALYSE ECONOMIQUE ET DECISION

[\[Article\] Comment faire de l'économie circulaire une priorité du plan de relance post Covid-19](#)

OPINION. La relance durable et compétitive des économies française et européenne passe par l'accélération des efforts engagés dans une économie circulaire, plus locale, respectueuse des ressources de la planète et de l'environnement. Quatre mesures y contribueraient. Par Jean Hornain, directeur général de Citeo.

Publié le 14 mai 2020

Plaidoyer pour quatre mesures concrètes :

- *soutien aux investissements massifs nécessaires à la conversion des chaînes de production pour les adapter à l'objectif visé de 100% des emballages et papiers recyclables ou réemployables.*

- *développement d'une industrie du recyclage moléculaire permettant de recycler l'essentiel des résines plastique.*
- *soutien aux centres techniques et aux startups spécialisés dans la recherche de matériaux et l'économie circulaire, afin d'accélérer le développement de solutions d'écoconception et la substitution de matériaux.*
- *développement de la collecte en zone urbaine et à un soutien exceptionnel au déploiement de la tarification incitative sur le territoire.*

www.latribune.fr

[\[Article\] Une « alliance pour une relance verte » se forge au sein du Parlement européen – EURACTIV.fr](#)

Répondant à l'appel de 12 ministres européens de l'Environnement en faveur d'une reprise « verte » après la pandémie de COVID-19, des eurodéputés issus de tous les horizons politiques ont décidé de constituer une alliance informelle au sein du Parlement européen.

Paru le 15 avril 2020

L'« alliance pour une relance verte » a été lancée mardi 14 avril à l'initiative de l'eurodéputé centriste français Pascal Canfin, qui préside la commission de l'environnement et de la santé publique du Parlement européen.

Les signataires se sont engagés à soutenir des « plans de relance [post-pandémiques] fondés sur la transformation », qui placent la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité au centre de la politique économique européenne.

« Concernant la crise du COVID-19, il y aura un avant et un après. Nous choisissons d'accélérer la transition écologique lorsque le moment sera venu de réinvestir dans l'économie », déclare Pascal Canfin.

« Le COVID-19 n'a pas fait disparaître la crise climatique. Les dépenses d'argent public que les États et l'Europe effectueront pour réinvestir dans l'économie doivent cadrer avec le Green Deal », ajoute-t-il.

Mais l'alliance ne vise pas à reconstruire toute une économie à partir de zéro. Au cours des dix dernières années, de nouvelles technologies telles que les énergies renouvelables, la mobilité zéro émission, l'agro-écologie ou l'efficacité énergétique ont été développées, ce qui a « massivement réduit » le coût de la transition écologique, affirment les signataires dans une déclaration.

« Après la crise financière de 2009, nous n'avons pas encore démontré la rentabilité de la rénovation des logements, les voitures zéro émission n'étaient que des prototypes, les éoliennes coûtaient trois fois plus cher qu'aujourd'hui, et le solaire sept fois plus cher », stipule le texte.

www.euractiv.fr

[\[Article\] Les appels en faveur de plans de relance verts se multiplient en Europe – EURACTIV.fr](#)

11 ministres soutiennent de nouveau les nouveaux objectifs de réduction d'émission européens (-50 à -55 % d'émission entre 1990 et 2030) et appellent à renforcer l'action communautaire en faveur de la préservation de la biodiversité, « ce qui constitue une partie de la réponse à la crise sanitaire et environnementale ».

Paru le 14 avril 2020

Dans un courrier mis en ligne, jeudi 9 avril, 11 ministres européens chargés de l'environnement (dont la française Élisabeth Borne) appellent la Commission européenne à profiter de la relance pour replacer l'économie sur de nouvelles bases. « Le Pacte vert constitue une stratégie pour une nouvelle forme de croissance, laquelle pourra tout à la fois stimuler la reprise économique, créer des emplois tout en accélérant la transition verte de façon efficace ».

En France, ce sont les membres de la convention citoyenne pour le climat qui ouvrent un débat sur le nouveau monde.

www.euractiv.fr

[Article] [Opinion | Une relance à orienter sur trois biens publics | Les Echos](#)

À travers le cas de la santé, la crise du Covid-19 nous rappelle le caractère essentiel des biens publics, qui devraient orienter la relance économique sur trois priorités, à toutes les échelles : la santé publique, les équilibres écologiques et la cohésion sociale (par Michael Calais, administrateur territorial).

Paru le 10 avril 2020

Pour l'auteur, les biens publics devraient orienter les actions massives qui sont partout mises en œuvre pour contrecarrer l'effet récessif des mesures antiépidémiques sur l'économie.

www.lesechos.fr

DEPENSES POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

[Covid-19 : les aides des Agences de l'Eau pour les services eau et assainissement se précisent](#)

À l'occasion d'une réunion téléphonique du lundi 11 mai avec les présidents des Comités de Bassin et Jean Launay, le président du Comité National de l'Eau, Emmanuelle Wargon a fait un point de situation des services eau et assainissement. Si la continuité de service a été assurée pendant le confinement, de nombreux travaux de renouvellement de canalisations ou des opérations de maintenance ont été arrêtés. Ils vont reprendre progressivement dans le respect des consignes de sécurité.

Publié le 12 mai 2020

Les soutiens des Agences de l'Eau pour aider le secteur à faire face à la crise sanitaire se précisent. Dans l'immédiat, elles mettent en place des aides aux collectivités et aux industriels pour affronter le surcoût de la gestion des boues non-hygiénisées, dont l'épandage direct a été interdit par précaution pour éviter tout risque de contamination. Elles accélèrent le versement des acomptes de subventions et de primes, et elles préparent également des adaptations temporaires de leurs règles d'intervention pour soutenir la reprise des investissements dans le domaine de l'eau.

www.actu-environnement.com

[Article] [Crise sanitaire : l'agence de l'eau prend des mesures exceptionnelles pour soutenir les maîtres d'ouvrage publics et privés \(actualité de l'agence de l'eau RMC\)](#)

Réuni le 12 mai 2020 sous la présidence de Pascal Mailhos, Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet de bassin, et en présence de Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée et de Saveriu Luciani, vice-président du comité de bassin de Corse, le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a examiné les actions mises en œuvre pour assurer la continuité de l'activité de l'Agence. Il a également adopté des premières mesures d'urgence pour apporter son soutien aux maîtres d'ouvrage.

Publié le 12 mai 2020

Le conseil d'administration a adopté trois mesures d'urgence, à effet immédiat, afin de soutenir les maîtres d'ouvrage face à la crise sanitaire :

- *accélérer le financement des projets décidés avant la crise sanitaire et faciliter l'engagement de nouvelles opérations afin de soutenir la réalisation rapide des travaux nécessaires à l'atteinte du bon état des eaux. Pour cela, l'agence augmente le taux du premier acompte, en le portant de 30 à 50% du montant de l'aide.*

- assouplir les conditions de paiement des aides à l'animation en versant les aides dès lors que les coûts salariaux ont été engagés, même si toutes les actions d'animation prévues n'ont pas pu être effectuées à cause de l'épidémie et du confinement.
- verser une aide exceptionnelle au bénéfice des services d'assainissement (souvent très ruraux) impactés par l'impossibilité, du fait de l'épidémie, d'épandre des boues non hygiénisées sur des terrains agricoles.

L'impact financier de ces mesures représente environ 60 M€ pour l'Agence de l'Eau en 2020.

www.eaurmc.fr

TARIFICATION DE L'EAU

[Publication] [Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau | Agence de l'Eau Rhin-Meuse](#)

L'agence de l'eau publie la note d'information devant accompagner le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau et d'assainissement.

Note d'information 2020 (chiffres 2019) de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Note sur les redevances de l'Agence.

- Les redevances des Agences de l'Eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).
- Les Agences de l'Eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...
- Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

www.eau-rhin-meuse.fr

VALEURS DE L'ENVIRONNEMENT

[Article] [La relance doit prendre en compte la protection des espaces naturels \(gestionnaires\)](#)

Il faut renforcer la protection des espaces naturels et leur capacité d'accueillir le public, demandent jeudi les Aires protégées de France, qui pourraient accueillir un public très nombreux cet été si les Français doivent passer leurs vacances près de chez eux.

Publié le 05 mai 2020

Les gestionnaires des aires protégées (parcs naturels régionaux, parcs nationaux, conservatoires d'espaces naturels, réserves naturelles, rivages de France) demandent à ce que leurs financements actuels ne soient pas impactés, et qu'ils puissent bénéficier d'investissements "dans l'amélioration de l'accueil du public", "les outils de gestion de nos sites" et "plus largement toutes les actions en faveur de la biodiversité".

www.linfordurable.fr

La présente lettre relative à l'économie appliquée à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et à la biodiversité s'y rattachant est en lien avec la rubrique du site internet de l'Office International de l'Eau.

Cette rubrique comprend différentes pages sur les aspects suivants :

- la présentation des grands enjeux relatifs à l'économie dans le domaine de l'eau ;
- la tarification de l'eau et de l'assainissement selon les usages ;
- l'évaluation de la valeur environnementale des milieux aquatiques ;
- l'économie et l'allocation des ressources aux différents usages ;

- l'économie et la prise de décision relative à la gestion de l'eau ;
- le suivi économique des services publics d'eau et d'assainissement ;
- les dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques.

La rubrique économie est accessible à l'adresse suivante : <https://www.oieau.fr/theme/eau-et-economie>

Elle est constamment enrichie des archives de la lettre économie et de liens vers des publications faisant référence sur les sujets évoqués ci-dessus.

Avec le soutien financier de l'OFB



Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'OIEau par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr

[Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre, cliquez ici](#)